

Ecrit par Echo du Mardi le 2 août 2022

M. HENNART Arnaud/SASU BRASSEUR DE L'ISLE SUR LA SORGUE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 juillet 2024 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 2 août 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Maître Doris NUNEZ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ », titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, le 18 juillet 2022, en cours d'enregistrement a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Arnaud Georges Joseph HENNART, demeurant à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 3 rue Paul Mounition, Célibataire,

A la Société dénommée **BRASSEUR DE L'ISLE SUR LA SORGUE**, SASU au capital de 3 000 € dont le siège est à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) 8 rue Michelet, identifiée au SIREN sous le numéro 914462775 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de « traiteur, épicerie, vente de produits régionaux, glacier, restaurant et brasserie artisanale sis à 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, 8 rue Michelet connu sous le nom commercial **BRASSERIE ARTISANALE DU PAYS DES SORGUES**, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS 523 571 933 AVIGNON.

L'entrée en jouissance est fixé au 06/07/2022

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR),



Ecrit par Echo du Mardi le 2 août 2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial de Me Doris NUNEZ, notaire, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

3954325 Publié le 02/08/2022